

Ecole élémentaire
« Aliénor et Bertrine »
33830 Belin-Beliet
tél : 05.56.88.04.46.

INSCRIPTIONS A L'ECOLE ELEMENTAIRE
Du mercredi 05 avril au vendredi 14 AVRIL 2017

Attention, l'inscription à l'école élémentaire se fait en 2 temps :

- **1. Inscription :**
- **Avant de venir à l'école, vous devez vous rendre au service « Enfance-Jeunesse » rue des Ecoles N° tél : 05.56.21.95.63 pour demander l'inscription de votre enfant.**

Pièces à fournir à ce service :

- **votre livret de famille et un justificatif de domicile.**

- **2. Admission à l'école :**

Les admissions à l'école élémentaire pour la rentrée 2017 auront lieu :

du mercredi 05 au vendredi 14 avril 2017
de 9h15 à 18h30 sauf mercredi de 9h15 à 12h00 sur rendez-vous,
au 05.56.88.04.46.

les admissions ont lieu à l'école élémentaire « Bertrine »
quelque soit le lieu de scolarisation de votre enfant en maternelle.
Ces admissions sont obligatoires pour que votre enfant soit compté dans les effectifs de rentrée.

L'admission se fait en présence d'un parent avec monsieur le Directeur et dure une dizaine de minutes. Votre enfant n'a pas besoin d'être présent.

Vous devez être muni :

- de la fiche de renseignements ci-jointe, remplie et signée,
- du livret de famille,
- du carnet de santé de l'enfant,
- du certificat de radiation si votre enfant vient d'une école hors commune de Belin-Béliet.(même si vous l'avez présenté au service « Enfance-Jeunesse)

Pour les futurs enfants de C.P., une visite de l'école sera organisée avec les institutrices de Grande Section, ainsi qu'une réunion d'information pour les parents, au cours du mois de juin.

Bien cordialement

Le Directeur
Patrick Masdupuy

J'attire votre attention sur le respect de ces dates d'inscription.